Gouvernement du District de Columbia
Département de police métropolitaine

Titre VI. Politique de non-discrimination

La politique du département de police métropolitaine (MPD) du District de Columbia dispose que nul ne saurait, en raison de sa race, de sa couleur, de son origine nationale, de son sexe, de son âge, de son handicap, de son niveau de revenu, de sa maîtrise approximative de la langue anglaise, être exclu aux États-Unis de la participation à un programme ou une activité bénéficiant de subventions fédérales, être privé des avantages qui en découlent, ni faire l'objet d'une discrimination à cet égard, conformément au Titre VI de la loi de 1964 sur les droits civils et relatif à la non-discrimination des autorités.

Le MPD assure en outre que tous les efforts seront déployés afin de garantir la non-discrimination dans tous ses programmes et activités, que ceux-ci reçoivent ou non un financement fédéral. En outre, dans le cas où le MPD distribue des fonds d'aide fédérale à une autre entité, il inclura les exigences du Titre VI dans tous les accords et veillera à leur respect.

Le respect des dispositions du Titre VI est une condition à la réception des fonds fédéraux. L'inspecteur Kimberly Dickerson, coordonnateur du Titre VI, s'est vu déléguer le pouvoir et la responsabilité de mettre en œuvre et d'assurer la conformité des dispositions de la présente politique à la loi, y compris aux exigences imposées par ou en vertu des articles 23 CFR 200.9 et 49 CFR 21.

Peter Newsham
Chief, Metropolitan Police Department
(Chef du Département de police métropolitaine)

2 juin 2020
Date

P.O. Box 1606, Washington, D.C. 20013-1606

Government of the District of Columbia
Metropolitan Police Department

Title VI Non-discrimination Policy

It is the policy of the District of Columbia Metropolitan Police Department (MPD) to assure that no person in the United States of America shall on the grounds of race, color, national origin, sex, age, disability, income level or Limited English Proficiency be excluded from the participation in, be denied the benefits of, or be otherwise subjected to discrimination under any program or activity receiving Federal financial assistance as provided in Title VI of the Civil Rights Act of 1964 and related Nondiscrimination authorities.

MPD further ensures that every effort will be made to ensure non-discrimination in all of its programs and activities, regardless of whether those programs receive federal funding. Furthermore, in the event that MPD distributes Federal-aid funds to another entity, MPD will include Title VI requirements in all agreements and monitor for compliance.

Title VI compliance is a condition of receipt of Federal funds. The Title VI Coordinator, Inspector Kimberly Dickerson, has been delegated the authority and responsibility to implement and ensure compliance with the provisions of this policy and the law, including the requirements imposed by or pursuant to 23 CFR 200.9 and 49 CFR 21.

Peter Newsham
Chief, Metropolitan Police Department

June 2, 2020
Date